

En 2006, croquez les vacances, ce message sur notre carte de vœux vous invite à mettre en place, dès maintenant, avec les futurs vacanciers des projets pour les vacances. Pour permettre à chacun d'épargner, de se projeter dans le futur, de choisir dans de bonnes conditions une destination, il est important de lancer les projets dès le début de l'année. De même pour les associations qui épaulent le départ des jeunes il est intéressant de penser dès maintenant à intégrer dans l'organisation des dispositifs la possibilité de départ en vacances. Les effets de ces séjours se mesurent en effet à l'aune de l'engagement de chacun, dans une dynamique de projet qui permettra aux vacanciers de construire leurs vacances, celles dont ils ont envie.

## A la Une

### La Bourse Solidarité Vacances en 2006

Plus de 50% des adhérents de Vacances Ouvertes utilisent aussi les offres de la Bourse Solidarité Vacances. Rappelons que les bourses de l'ANCV ne peuvent se cumuler à l'offre BSV pour une même famille. Néanmoins, nombreuses sont les associations qui utilisent la complémentarité des deux dispositifs et proposent la BSV à certains de leurs vacanciers. En effet, les prix proposés par la BSV sont très attractifs et permettent à des familles déjà parties de repartir, de façon parfaitement autonome, pour des vacances financièrement accessibles.

Fin 2005, des inquiétudes sur le devenir de la BSV ont circulé dans les réseaux. C'est pourquoi, en ce début d'année, il est important de donner quelques informations précises sur cet organisme et sur la campagne 2006. Gérard RUIZ, Inspecteur Général de l'Équipement, a été nommé directeur, il est arrivé en Décembre avec une lettre de mission du Ministre du Tourisme, très précise :

- Maintien et développement du dispositif BSV, qui a vocation à rejoindre, fin 2006, le pôle social de l'ANCV.
- Maintien du personnel et réorganisation permettant, en fin d'année, l'intégration dans un pôle social.

Le rapport du Député Gilles Carrez à l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2006, expose que, pour 2004, ce sont 19.467 personnes qui ont profité d'un séjour de vacances avec hébergement (en progression de 14% par rapport à 2003). Or, le nombre d'offres de vacances collectées était supérieur, n'hésitez donc pas à proposer cette opportunité à certaines personnes que vous accompagnez. Pour la campagne 2006, visitez le site de la B.S.V. <http://www.bsv-tourisme.fr/>. Le système de réservation en ligne, mis en place en 2005, est opérationnel, il devrait vous permettre d'accéder facilement aux offres disponibles, sous certains critères sociaux, présentés sur le site.

## La vie du réseau

### Loisirs au quotidien, loisirs sur les lieux de vacances : Culture du Cœur

C'est à peine 20 % de la population française qui profite de l'offre culturelle, tandis que des millions de places de spectacles ne trouvent pas preneur. L'accès aux spectacles, aux musées, au patrimoine, aux activités sportives est freiné par le coût des places, mais aussi par l'éloignement des équipements culturels, le manque d'information et peut-être plus encore l'absence de médiation parce que "plus on s'éloigne de la culture et moins on en éprouve le besoin". Pourtant, la loi de 1998 de Lutte contre les exclusions stipule que "l'égal accès de tous, tout au long de la vie à la culture" permet l'égalité des chances et contribue au plein exercice de la citoyenneté.

C'est autour de ce constat et de l'idée qu'il n'y a pas de lutte contre les exclusions sans **partage de la culture** que naît **Culture du Cœur** en 1998. Collecter toutes ces places vides et les donner gratuitement à ceux qui n'iraient pas, de toute façon, telle est l'idée simple développée par l'association. Mais le rôle de "banque de solidarité culturelle" ne suffit pas et l'importance de l'accompagnement prend tout son sens : susciter l'envie de sortir, éveiller la curiosité, contribuer à lever les obstacles divers, telle est la tâche des relais locaux.

Vous montez des projets de départs en vacances, **pensez à la culture et au sport sur le lieu de vacances**. Prenez **contact avec un relais de Culture du Cœur dans la région de destination**, il vous orientera vers des propositions culturelles et sportives. Pour cela, rendez-vous sur le site de Culture du Cœur : <http://www.infospectacles.com/> ou au téléphone au 01 46 73 92 20.

## Vous avez dit partenaires ?

Partenariat, un mot galvaudé souvent utilisé à tort et à travers. L'ouvrage de F. Dhume redonne sens à ce terme en proposant cette définition : "méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et contractuel d'acteurs différents mais égaux...". Ce rapprochement forme alors un nouvel "acteur collectif... pour faire mieux ou autrement" autour d'un objet défini. Le partenariat se dessine alors comme un outil au service de l'action. Pour l'auteur, cinq mots résument le partenariat : éthique, responsabilité, conflit, partage et différence.

Cet ouvrage définit une théorie du partenariat très exigeante qui suscite des débats au sein de VO. En effet, ne peut-on aussi envisager l'existence de différents niveaux de partenariats.

Le premier, informatif, se retrouve par exemple lorsqu'une structure porteuse souhaite informer d'autres acteurs sur ces activités, afin de s'assurer notamment d'une complémentarité d'action sur un territoire ou sur une thématique concernée.

Le deuxième, coopératif, concerne les cas où une structure locale envisage d'associer d'autres acteurs dans la mise en œuvre pratique d'une opération (orientation de familles vers le dispositif vacances par des AS par exemple).

Le troisième, collaboratif, s'observe quand plusieurs acteurs (ou plutôt auteurs) travaillent ensemble dès l'élaboration de l'action envisagée (définition des objectifs et du cadre du projet). Ainsi, alors que les familles sont souvent annoncées comme partenaires, on peut se demander quelle est la réalité de leur place en tant que partenaire.

Un livre à lire et à discuter.

"Du travail social au travail ensemble" Fabrice DHUME – Editions ASH - 2001

## Le dispositif Sac Ados : un tremplin pour le partenariat des structures jeunesse

Thème récurrent des politiques Jeunesse et des modalités d'intervention de la Politique de la Ville, le développement du partenariat entre communes ou entre "structures jeunesse" est vivement encouragé depuis 2004 par le Conseil Général de l'Essonne, dans le cadre de son dispositif d'aide au départ en vacances autonomes des jeunes (Sac Ados).

En 2005, 42 structures participant à l'opération ont ainsi choisi ce mode de fonctionnement (contre 34 en 2004), dans le cadre de dispositifs intercommunaux (51 % des candidatures).

Établir des règles de fonctionnement identiques, ainsi que des critères communs de sélection des projets de jeunes, impose certes un minimum de contraintes de coordination, notamment pour les pilotes du partenariat. Mais les bénéficiaires sont certains: outre la disposition d'un nombre plus important de bourses, mettre en œuvre une candidature partenariale favorise l'harmonisation du déploiement du dispositif sur le département, et permet l'intégration de territoires jusqu'alors exclus en raison de leur manque de moyens (matériels, humains) pour accompagner leurs jeunes résidents dans la mise en œuvre de leurs projets de vacances. Un exemple pour d'autres territoires ?

## Le 12 janvier 2006, Rencontre régionale à Lille à la maison de quartier de Wazemmes

Vacances Ouvertes, en partenariat avec la région Nord Pas de Calais, a organisé une Rencontre qui a réuni une centaine de personnes, adhérents de Vacances Ouvertes, représentants de l'UNAT et de la Fédération des Centres sociaux notamment.

**Les prix des concours photos jeunes et familles** ont été remis, par **Mme Danielle Lhomme**, Vice Présidente de La Région Nord pas de Calais et par **Bernard Sandras**, Directeur du Comité Régional du Tourisme régional.

Une présentation des départs 2005 en Nord Pas de Calais a permis de constater que **78 associations de la région** ont participé aux appels à projet familles et jeunes pour soutenir **2230 départs**. Soit 510 familles (1905 personnes) et 325 jeunes.

Bertrand DUBREUIL, sociologue, est ensuite intervenu sur le thème des "**positions éducatives des porteurs de projets dans l'accompagnement des familles ainsi que des pratiques éducatives à l'intention des jeunes**".

L'intégralité de son intervention est disponible sur le site internet de Vacances Ouvertes.

Les conditions de l'inscription dans l'appel à projets 2006 ont ensuite été précisées par Sandrine Mercier.

A la fin de la rencontre, thé à la menthe et pâtisseries venues d'orient et d'ailleurs ont participé à la réussite et à la convivialité de ce rendez-vous. Merci au groupe de la Maison de Quartier de Wazemmes qui, pour préparer les vacances 2006, a ainsi réalisé un autofinancement original...

**Rappel**

**Appels à projet familles, deux dates à respecter :**

Lundi 30 janvier 2006 pour les inscriptions, cette date nous permet d'organiser les ateliers  
Mercredi 1<sup>er</sup> Mars 2006 pour l'envoi des projets

**Contact**

**Notre antenne Nord-Pas de Calais a déménagé.**

Vacances Ouvertes  
21 Av. Georges Clémenceau  
59300 Valenciennes

Sandrine Mercier  
Chargée de développement,  
Région Nord-Pas de Calais  
Tel : 03 27 49 99 52  
Fax : 03 27 49 80 71  
e-mail : smercier@vacances-ouvertes.asso.fr